

Justificatif valide à fournir : Attestation de paiement CAF de moins de 3 mois

Document valide

Vos prestations Caf **Attestation de paiement**



XXX
Jacques Dupont
44 rue Jacqueline Pertus
41000 Angers

Le 03/06/2021

La directrice de la Caf de XXXXXXXXXXXXXXX certifie que : Jacques Dupont né le xx/xx/xxxx

a perçu les prestations suivantes pour le mois d'avril 2021 :

Aide personnalisée au logement (Apl) 1
Allocation de base - Paje
Allocation de soutien familial
Allocations familiales avec conditions de ressources
Revenu de solidarité active majoré 2 3
Soit au total

Lors du téléchargement de votre attestation de paiement, sur le site de la CAF, vous devez sélectionner une période et demander une attestation pour le mois précédent.

Exemple: ici, il faut cliquer sur le rectangle bleu: "pour le mois de avril 2021".

Pour quelle période ?

Pour le mois précédent ou les 24 derniers mois.

Pour le mois d'avril 2021

Pour une autre période

QUOTIENT FAMILIAL

avril 2021 : €

Personnes à charge prises en compte pour le calcul des droits :

Clara Dupont née le 20/03/2010

Alexandre Dupont né le 03/11/2009

La liste des enfants
bénéficiaires doit apparaître

Document non valide Vos prestations Caf Attestation de quotient familial

XXX Jacques Dupont 44 rue Jacqueline Pertus 41000 Angers

Le 21/11/2023

Le directeur de la Caf de XXXXXXXXXXXXXX certifie que votre quotient familial (QF) s'élève pour le mois de octobre 2023 à : €

Pour votre information, nous vous précisons que le quotient familial est calculé en fonction des ressources et de la composition de votre foyer.

Veuillez recevoir, XXXXXXX nos salutations respectueuses. XXXXXXXXXXXXXX directeur



Ne permet pas de justifier d'une tarification solidaire